

Rapport annuel de l'ASPS 2020

1. Carte Blanche du Président.....	2
2. Publications et travail de relations publiques.....	5
a) Dictionnaire de politique sociale suisse.....	5
b) Travail de relations publiques.....	5
3. Manifestations.....	6
a) Soins et assistance aux personnes âgées : des thèmes clés sociopolitiques.....	6
b) Le difficile chemin vers le premier marché du travail.....	7
4. Organisation.....	8
a) Comité.....	8
b) Secrétariat général.....	9
c) Effectif des membres.....	9

1. Carte Blanche du Président

Prof. Dr. Martin Wild

La pandémie de coronavirus restera gravée dans la mémoire collective de l'Humanité comme une catastrophe. Elle réunit tous les attributs que nous associons au plus grand désastre possible : le coronavirus menace directement ou indirectement l'existence de tous les humains et donc de l'ensemble des systèmes sociaux et institutions. Les familles, écoles, entreprises, hôpitaux, etc. ont été obligés de se réorganiser en un temps record et de trouver des solutions pour maintenir leurs activités. Ces aspects de l'épidémie, qui mettent en péril la population et toute l'humanité, sont remarquables, sans parler de leurs spécificités temporelles : le Covid-19 s'est répandu à vive allure dans le monde entier grâce aux technologies de mobilité extrêmement efficaces. Les systèmes sociaux et institutions n'ont pas eu le temps de se préparer aux conséquences de la pandémie; leur forte résilience a été très vite mise à rude épreuve. Même celles et ceux qui avaient espéré la rapide disparition du virus se sont fourvoyés. Aujourd'hui, nous entamons la deuxième année de pandémie, qui teste à la fois l'ampleur et la durée de la résilience. Les répercussions catastrophiques de la crise sur l'individu et l'ensemble de la société sont palpables, visibles et, dans certains cas, déjà mesurables. La pandémie est devenue un test de résistance pour chaque individu et la société. Outre son impact sur le système de santé, la crise économique induite par les mesures officielles fait également l'objet d'une attention particulière. Je prends donc la liberté de soumettre à la discussion quelques observations et thèses sur la gestion économique et sociopolitique de la crise du marché du travail.

La situation d'urgence directement imputable à la pandémie a montré clairement la nécessité de disposer d'institutions et d'instruments de politique sociale solides et efficaces pour rester opérationnels durant la crise. En mars 2020, la Confédération a ordonné des fermetures strictes et a accompagné le processus par des mesures de soutien. L'instrument de l'indemnité en cas de RHT mis en place dans le cadre de l'assurance-chômage (LACI, 1982/2020) revêt à ce titre une importance capitale. Les mesures de restriction édictées par les autorités durant l'année de pandémie ont entraîné une baisse imprévisible des revenus dans de nombreux secteurs économiques. Les entreprises ont annoncé 1,9 million de personnes au chômage partiel entre mars et mai 2020, ce qui correspond à 37% de l'ensemble des travailleurs en Suisse (NZZ, 7.5.2020). L'indemnité en cas de RHT a permis de conserver les emplois et de garantir 80% des revenus des personnes concernées. Grâce à l'indemnité en cas de RHT, qui a protégé de nombreux individus du chômage pendant la pandémie, la hausse du taux de chômage a été relativement modérée selon les normes internationales, soit de 2,5% en février à 3,3% en novembre 2020 (Secrétariat d'État à l'économie, 2020). On peut légitimement espérer que cet instrument sauvera de nombreuses entreprises de la faillite, qu'il permettra une reprise économique plus rapide après la pandémie et que le taux d'occupation élevé pourra être maintenu. Parmi les signaux importants figure l'extension de la durée de l'indemnité en cas de RHT de 12 à 18 mois, donnant aux entreprises et salariés une perspective positive pour la période post-Covid.

Toutefois, la pandémie a également mis en exergue différentes lacunes au niveau des instruments actuels de l'assurance-chômage. D'une part, elle a montré que l'indemnité en cas de RHT à hauteur de 80% de la perte de salaire est insuffisante dans le secteur des bas salaires. Les personnes peu fortunées à faible revenu sont particulièrement mises à l'épreuve lorsqu'il s'agit de réduire les coûts budgétaires de 20%. Il est donc réjouissant que le Parlement ait approuvé la motion de porter l'indemnité en cas de RHT à 100% pour les revenus mensuels inférieurs à 4'000 francs et l'ait accordée pour les salaires

entre 3'470 et 4'340 francs, avec effet rétroactif à partir du 1er décembre 2020 et pour une durée limitée jusqu'au 31 mars 2021 (cf. SECO 2020). Cette nouvelle réglementation peut aider les personnes concernées à garder leur indépendance économique en cette période de crise. D'autre part, de nombreux travailleurs indépendants ont été confrontés à une grave chute de leur chiffre d'affaires pendant la longue durée de la pandémie. La Confédération a certes agi rapidement au printemps avec une allocation pour perte de gain en cas de coronavirus temporaire et des mesures d'aide pour les cas de rigueur à l'automne 2020. Néanmoins, il faut s'attendre à un nombre croissant de cessations d'activités ou de faillites. Une situation qui peut rapidement plonger les travailleurs indépendants dans la pauvreté en raison de l'absence d'assurance-chômage. Enfin, il convient de se demander si le nombre élevé de décès et les coûts économiques et sociaux n'auraient pas été nettement inférieurs si des mesures de protection plus cohérentes avaient été imposées à l'échelle nationale.

La typologie des cas d'aide sociale dresse, en quelque sorte, un état des lieux des domaines dans lesquels les risques sociaux ne sont pas suffisamment couverts en Suisse ou dans lesquels l'intégration et l'inclusion se soldent par un échec. À cet égard, un document d'analyse de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS, 2021) propose une panoplie de défis à relever. En raison de la hausse du taux de chômage, la CSIAS prévoit ces prochaines années un taux de sortie de l'aide sociale plus faible, un nombre plus élevé de personnes en fin de droit et de travailleurs indépendants qui bénéficieront de l'aide sociale, ainsi qu'un nombre plus élevé de réfugiés et de personnes admises à titre provisoire dans l'aide sociale. Il est donc nécessaire de renforcer les instruments de l'assurance-chômage ou du régime fédéral des allocations pour perte de gain dans les secteurs des bas salaires et des travailleurs indépendants, notamment pour réduire la pression financière sur les cantons et l'aide sociale.

La crise a également révélé l'importance de l'aide non étatique qui fournit un soutien non bureaucratique avec, par exemple, la mise en place des points de distribution de nourriture dans différentes villes. Les sans-papiers sans autorisation de séjour, ainsi que les personnes qui ne souhaitent pas compromettre leur permis de séjour par la perception de prestations sociales, sont particulièrement vulnérables et souffrent énormément de la pandémie. Les images de Genève de personnes faisant la queue pour obtenir de la nourriture dans les premiers jours de la pandémie restent inoubliables. Elles montrent à quelle vitesse ces personnes sont confrontées à des difficultés purement existentielles et nous rappellent également la nécessité de leur apporter notre soutien.

Bude (2019a, p. 45) comprend l'État social « comme une forme de solidarité institutionnalisée ». Toute personne vulnérable a besoin de la « solidité de la solidarité » qui lui garantit de pouvoir bénéficier d'un soutien dans une situation menaçante telle que le chômage ou l'incapacité de travail. Contrairement à la miséricorde ou à la compassion, la solidarité est cependant symétrique et réciproque (Bude, 2019b). Il reste la question de savoir quel type de solidarité l'humain est prêt à manifester. La solidarité ne résulte pas uniquement de valeurs, mais de « pratiques d'interdépendance mutuelle et d'expériences de solidarité réciproque ». Nous formons un Nous « parce que nous nous aidons ». La pandémie nous a fait prendre conscience de notre vulnérabilité. Les nombreuses actions de solidarité des institutions privées et publiques en 2020 nous encouragent à surmonter la crise ensemble, et à espérer que les institutions et instruments de politique sociale se renforcent et gagnent en importance.

Littérature

Bude, Heinz (2019a). Solidarität. Die Zukunft einer grossen Idee. Munich : Carl-Hanser-Verlag.

Bude, Heinz (2019b). «Wir brauchen eine neue Solidarität». Dans : NZZ, 5 avril 2019. Lien web : <https://www.nzz.ch/wochenende/gesellschaft/heinz-bude-wir-brauchen-eine-neue-solidaritaet-ld.1472614> (dernière consultation le 2.1.2021).

Rütti, Nicole (2020). 1000 Personen verlieren derzeit in der Schweiz pro Tag ihren Job. NZZ du 7 mai 2020. Lien web : <https://www.nzz.ch/wirtschaft/die-corona-krise-trifft-den-arbeitsmarkt-mit-voller-wucht-ld.1555025> (dernière consultation le 28.12.2020).

Assemblée fédérale de la Confédération suisse (1982/2020). Loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité. Lien web : https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1982/2184_2184_2184/fr (dernière consultation le 28.12.2020).

Secrétariat d'Etat à l'économie (2020). La situation sur le marché du travail en novembre 2020. Lien web : <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/64318.pdf> (dernière consultation le 28.12.2020).

Secrétariat d'Etat à l'économie (2020). Extension du chômage partiel et simplification des démarches. Lien web : https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/neues_coronavirus/kurzarbeit.html (dernière consultation le 10.1.2021)

Conférence suisse des institutions d'action sociale (2021). Bilan actuel et défis à venir pour l'aide sociale. Lien web : <https://skos.ch/fr/themes/aidesociale-et-coronavirus/defis-a-venir-pour-laide-sociale> (dernière consultation le 9.1.2021).

2. Publications et travail de relations publiques

a) Dictionnaire de politique sociale suisse

En collaboration avec la Haute école de travail social de la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse, le Département de travail social de la Haute école spécialisée de la Suisse occidentale et le Centre LIVES, l'ASPS a publié le nouveau dictionnaire de politique sociale suisse (seismo 2020) en octobre 2020. La publication a été célébrée lors d'un vernissage (virtuel) le 28 octobre 2020, avec un exposé du Prof Dr Ueli Mäder sur le contenu de l'ouvrage et une table ronde réunissant les deux conseillères nationales Mattea Meyer et Melanie Mettler.

Au total, 245 auteurs issus du monde scientifique, de l'administration, du secteur privé et de la société civile ont contribué à la réalisation de ce nouveau dictionnaire. De plus, 21 expertes et experts ont été consultés pour la sélection et l'évaluation des contributions, ainsi que de nombreuses autres personnes qui ont contribué au dictionnaire jusqu'à sa publication. Pour la première fois, le nouveau dictionnaire, rédigé dans un langage généraliste et basé sur des constats étayés par la recherche et la pratique, a pour objectif de rendre accessibles des connaissances de base en matière de politique sociale par-delà les frontières linguistiques suisses. Publié simultanément en français et en allemand, il s'adresse aussi bien au grand public qu'aux milieux professionnels : chercheurs, étudiants, professionnels des médias, politicien-ne-s, en d'autres termes toutes les personnes intéressées par la politique sociale.

Réunissant une sélection de 251 articles, il porte un regard sur les différentes composantes et l'étendue de la politique sociale. Comme le souligne Stéphane Rossini, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) dans la préface, les politiques sociales semblent aller de soi parce qu'elle opère souvent à l'arrière-plan et en marge de la société. Le nouveau dictionnaire permet donc non seulement de comprendre la politique sociale en soi, mais aussi d'apporter un éclairage sur son contexte historique et social, les particularités suisses, ainsi que les défis actuels et futurs. Il présente les prestations de transfert couvrant les risques sociaux, les mesures de soutien spécifiques dans de nombreux domaines politiques (santé, marché du travail, politique fiscale, etc.) jusqu'aux politiques transversales visant à maintenir et à encourager la justice sociale.

Le dictionnaire a pu être réalisé grâce au soutien financier de nombreux sponsors, dont la SAGW, la Société suisse d'utilité publique SSUP et divers fonds de loterie. Avec le soutien du Fonds national suisse, la publication est librement accessible en Open Access (allemand : [lien](#); français : [lien](#)).

b) Travail de relations publiques

En 2020, l'ASPS continuera d'informer régulièrement ses membres et d'autres personnes intéressées des manifestations, publications et autres actualités liées à la politique sociale, par le biais de newsletters.

3. Manifestations

a) Soins et assistance aux personnes âgées : des thèmes clés sociopolitiques

28 octobre 2020, en ligne

Le congrès annuel, qui s'est déroulé en ligne, était axé sur le développement continu de la politique sociale dans le domaine des soins et de l'assistance aux personnes âgées. Les exposés suivants ont abordé des thèmes qui ont été approfondis dans le cadre d'ateliers avec les participants :

Nouvelles données sur la santé et l'inégalité sociale

Martina Guggisberg, BFS

En Suisse, la plupart des personnes âgées de 65 ans et plus jugent leur situation financière positive. Il existe cependant de grandes différences, notamment au niveau de l'état de santé de la population âgée. Seules quelques personnes âgées sont touchées par des privations en matière de soins médicaux ou dentaires. La présentation portait sur la dernière publication de l'OFS consacrée au thème « La pauvreté des personnes âgées ».

Pauvre ou non ? Nouveaux chiffres sur la pauvreté des personnes âgées, basés sur des données et approches plus récentes

Prof. Dr. Oliver Hümbelin, Haute école spécialisée bernoise BFH

« Travailler toute sa vie et ne pas pouvoir joindre les deux bouts à la retraite ? » Une réalité qui s'applique également à la Suisse. Mais combien de personnes sont concernées ? La quatrième phase de vie implique-t-elle un risque de pauvreté accru en Suisse ? L'exposé présentait les résultats d'un projet actuel du FNS sur le thème « INEQUALITY AND POVERTY IN SWITZERLAND ».

La perspective financière des personnes âgées

Prof. Dr. Carlo Knöpfel et Nora Meuli, FHNW

Il existe de nombreux calculs sur la charge financière relative aux soins et à l'assistance aux personnes âgées pour le système de santé et le système social. Mais la charge financière des individus n'a guère été étudiée à ce jour. L'exposé présentait une étude qui simule les coûts de prise en charge et des soins autofinancés, ainsi que leur impact sur le revenu librement disponible dans les cantons.

Tensions pour les proches dans l'accompagnement des personnes âgées

Dr. Rahel Strohmeier Navarro Smith, Barbara Baumeister et Fiona Gisler, ZHAW

L'exposé et l'atelier abordaient les questions suivantes : qu'est-ce qu'un bon travail des proches ? Quelles sont les mesures nécessaires à cet effet (ambulatoires, intermédiaires et stationnaires) ? Quels sont les modèles de bonnes pratiques existants et comment apprendre les uns des autres ?

Entre santé et social : diagnostic des démences et parcours de soins

Prof. Dr. Barbara Lucas, HETS Genève

Le vieillissement de la population s'accompagne d'une progression des maladies chroniques qui met le système de santé suisse au défi des soins de longue durée. Cela s'applique en particulier aux cas de démence. L'exposé présentait les premiers résultats d'une enquête en cours sur le rôle des professions et des organisations du domaine social dans le cadre du diagnostic et des soins aux personnes concernées. L'enquête fait partie du Programme National Recherche 74 « Système de santé ».

Options dans le pilotage et la planification des soins par les cantons/les communes

Dr. Matthias Wächter, HSLU

L'exposé a permis de discuter en détail les thèses liées aux défis pluridimensionnels auxquels sont confrontées les communautés pour assurer les soins médicaux de base et les soins de longue durée dans la vieillesse. Le pilotage et la planification des soins ne peuvent être assurés à l'aide des seuls instruments et modèles de calcul classiques. Les différentes alternatives d'action ont été discutées.

Les soins de longue durée en Europe : le tournant du « cash-for-care »

Dr. Oliver Giraud, HETS Genève

L'exposé proposait un aperçu de l'introduction et des conséquences des mesures « cash-for-care » en Europe (historique, variantes, impact, etc.). Etant donné qu'ils sont localisés à l'intersection entre intervention professionnelle, mobilisation des proches et orientation concrète des soins, ces instruments invitent à une réflexion globale sur l'accompagnement à domicile.

b) Le difficile chemin vers le premier marché du travail

Journée nationale de la CSIAS en coopération avec l'ASPS - 2 novembre 2020 (en ligne)

La Journée nationale de Bienne du 2 novembre s'est tenue sous forme de webinaire. 130 personnes intéressées ont participé à l'événement réduit à 90 minutes en raison des mesures liées au coronavirus. Sous la thématique « Le difficile chemin vers le premier marché du travail », Prof. Dr. Michelle Beyeler de la Haute école spécialisée bernoise a présenté le point de vue de la science. La perspective de l'aide sociale a été représentée par Thomas Michel, responsable du Département des affaires sociales de la ville de Bienne. Lors d'une table ronde virtuelle, Felix Wolffers, ancien chef de l'Office des affaires sociales de la ville de Berne, Jérôme Cosandey, Avenir Suisse, et Daniel Lampart, Union syndicale suisse (USS), ont débattu de diverses questions liées au thème « Que faut-il pour renforcer l'insertion professionnelle ? »

b) Secrétariat général

Alexander Suter	Dr. iur., Secrétaire général
Aatemad Kheir	Administration
Veronika Wanzenried	Comptabilité

c) Effectif des membres

En 2020, l'ASPS a enregistré 3 arrivées et 10 départs. Au 31.12.2020, l'ASPS comptait donc au total 189 membres (120 membres individuels, 59 membres collectifs, 10 membres gratuits).